

AXE	SOUS-AXE	Mesure	Titre de l'action	INCIDENCE PRESENTIE	MESURES ERC
AXE1 : Structuration des collectivités à la hauteur du défi climatique					
1.1	Stratégie globale	Coordination des démarches et outils d'aménagement et de développement vers l'objectif d'autonomie énergétique territorial	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la progression du Plan Climat-Air-Energie Territorial, en synergie avec l'ensemble des politiques territoriales	Sans objet	Sans objet
1.2	Gouvernance et Financement	Etendre le portage politique de la démarche	Présentation de l'avancement, au sein de chaque commission, des actions concernées par le Plan Climat	Sans objet	Sans objet
		Coordination et optimisation des moyens humains des collectivités pour une intégration des problématiques Climat-Air-Energie dans tous les domaines	Définir une nouvelle structuration des moyens humains liés à l'énergie		
		Affectation des économies réalisées et nouvelles ressources aux actions de transition énergétique	Permettre une meilleure lecture des dépenses et recettes liées à l'énergie par la mise en place d'un code analytique (fonctionnement, investissement, recettes).		
1.3	Communication et concertation	Intégrer la stratégie d'autonomie énergétique territoriale dans le plan de communication des collectivités	Structurer la stratégie de communication dédiée à l'objectif d'autonomie énergétique territoriale	Sans objet	Sans objet
		Proposer un cycle de conférences thématiques aux élus et à certains partenaires ciblés	Mettre en place et animer des actions de sensibilisation, d'acculturation et de formation (...)		
		Concertation multipartenariale	Animer le "réseau Energie Vosges centrales" et l'ouvrir à d'autres réseaux		

AXE 2 : Engagement de l'ensemble du territoire

2.1	Mobilisation de la société civile	Sensibiliser et inciter les citoyens à un changement de comportement	Accompagner les bons gestes au quotidien et à la maison (Conseil Info-Energie, Défi Déclics) Sensibiliser les habitants sur une prise en compte globale de la qualité de l'air		Sans objet	Sans objet
		Mieux associer les citoyens aux actions du Plan Climat	Créer une synergie avec les acteurs citoyens au niveau local Accompagner la reconversion, l'insertion professionnelle et la création d'activités liée à la transition écologique			
2.2	Coopération avec le monde de l'éducation et de la formation	Travailler avec les organismes formateurs pour une montée en compétences sur les thématiques Climat-Air-Energie (secteurs BTP, artisans, formations agricoles, etc.)	Faire des opérations exemplaires de rénovation ou de construction de bâtiment des chantiers-école pour les artisans, les élus et les maîtres d'oeuvre Renforcer le lien entre collectivités et établissements agricoles (Roville aux Chênes, INRA Mirecourt...)		Sans objet	Sans objet
		Créer des partenariats avec les établissements scolaires sur les sujets Climat-Air-Energie	Multiplier les actions auprès des scolaires/jeunes afin de les sensibiliser au changement climatique et à la qualité de l'air			
2.3	Coopération avec le service public	Accompagner les personnes les plus fragiles et sensibles face au changement climatique	Déployer une stratégie de prévention en collaboration avec les services publics des risques pour la santé		Sans objet	Sans objet
2.4	Coopération avec les acteurs du monde économique	Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables	Participer à la structuration des filières agricoles en vue de développer les circuits courts et rapprocher les agriculteurs des consommateurs (Projet Alimentaire Territorial)	Impact positif sur le trafic routier et les nuisances liées (bruit, qualité de l'air, ...).	Il faudra s'assurer de l'adéquation entre le gisement / le site de production / le site de consommation, afin de réduire les flux et les déplacements.	Sans objet
			Maintenir et restaurer les zones humides et préserver les prairies permanentes sur les lits majeurs (...)	Impact positif sur les zones humides , la biodiversité et le réseau hydrographique .		
			Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles et d'élevage pour optimiser la gestion de l'eau	Impact positif sur la préservation de la ressource en eau .		
			Faciliter le développement de l'agroforesterie et la plantation de haies pour préserver la ressource en eau	Impact positif sur la préservation de la ressource en eau , la réduction de l' érosion des sols , la préservation de la biodiversité et des paysages .		
		Développer la filière bois-construction et la production d'éco-matériaux	Mettre en oeuvre la charte forestière de territoire et mieux valoriser la filière hêtre	Impact positif sur la diminution de la consommation de granulats et autres matériaux , diminution de la production de déchets du BTP.		
			Accompagner le développement de la filière des isolants biosourcés			
		Structurer la filière bois-énergie dans une logique de complémentarité avec les filières bois d'oeuvre et bois d'industrie	Mieux mobiliser la ressource bois-énergie en secteurs complexes : forêt privée, bordure de réseaux de transports, de champs, sous les lignes électriques...	Possibles incidences liées au transport , en fonction de l'adéquation gisement / site de production / site de consommation (disponibilité, nature, distance, dispersion).		
		Assurer la résilience de la forêt face au changement climatique	Développer l'information et le dialogue sur la forêt et ses multiples usagers, pour améliorer l'acceptabilité sociale de l'évolution des pratiques et des impacts sur la forêt	Impact positif sur la préservation de la ressource forestière et ainsi de la biodiversité .		
			Création "d'îlots d'avenir" en forêt pour renforcer le rôle de l'arbre face au changement climatique : en adaptant les techniques sylvicoles	Impact positif sur la biodiversité en ville et le cadre de vie des habitants (lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur).		
		Adapter l'activité touristique au changement climatique	Lutter contre les "d'îlots de chaleur" en zone urbaine et valoriser la végétalisation en matière d'urbanisme	Impact positif sur l' économie locale, via une amélioration de l'attractivité touristique du territoire.		
Développer le tourisme durable	Impact positif sur la préservation de la biodiversité .					
Développer les solutions technologiques et financières innovantes	Engager un plan biodiversité à l'échelle territoriale		Sans objet			
Promouvoir l'écologie industrielle territoriale	Soutenir, sécuriser et faire connaître le développement du financement participatif		Sans objet			
	Promouvoir l'Ecologie Industrielle Territoriale		Sans objet			

AXE 3 : Un urbanisme et des bâtiments durables

3.1	Inventer un urbanisme durable pour notre territoire	Encadrer, financer, démontrer et expliquer l'urbanisme durable	Mettre en place une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner les collectivités locales dans une planification et une programmation énergétique articulée à la planification urbaine	Sans objet	Sans objet
			Développer l'usage des biomatériaux et de la construction bois dans les opérations d'aménagement en lien avec la stratégie bois du territoire	Le constructions en bois pourraient avoir un impact sur le paysage . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques.	Concilier l'emploi du bois en tant que matériel de construction et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles. L'avis de l'ABF sera demandé pour tous travaux compris dans un périmètre protégé.
			Accompagnement au renouvellement urbain (BIMBY-BUNTI) - Action mise en oeuvre dans le cadre du programme "Build in my Back Yard" BIMBY	Impact positif sur la réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels.	Sans objet
			Lutter contre le bâti vacant et dégradé de centre bourg	La densification pourrait avoir un possible impact sur le paysage , sur la capacité des réseaux , sur le trafic .	Concilier la densification de sites urbanisés et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de réduire le possible impact visuel. S'assurer de la compatibilité des futurs projets avec la capacité résiduelle des réseaux (assainissement, eau potable, électricité, ...) et du réseau routier, afin d' éviter un impact notable sur la circulation.
			Démarche prospective sur les mutations foncières potentielles pour éviter les friches commerciales et développer des ceintures maraîchères	Impact positif sur la maîtrise de la consommation d'espaces et sur l'organisation de l'aménagement du territoire, afin d'anticiper les possibles effets négatifs des mutations foncières et de favoriser des synergies .	Sans objet
3.2	Gestion globale du patrimoine bâti des collectivités	Mieux connaître le patrimoine bâti pour identifier les bâtiments prioritaires en termes d'économies d'énergie	Réaliser des diagnostics complets sur le profil thermique des bâtiments publics Mettre en place un système d'instrumentation des consommations énergétiques sur les bâtiments prioritaires	Sans objet	Sans objet
		Amorcer le financement des travaux	Réaliser et assurer le portage politique d'un programme de travaux pluriannuels sur les bâtiments publics en développant l' <i>Efficacité Energétique Autofinancée (intracting)</i>	La rénovation énergétique des bâtiments existants pourrait en modifier l'aspect extérieur (isolation par l'extérieur, ...) et donc avoir un impact sur le paysage . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques ou au sein des sites inscrits et classés.	Il s'agira de concilier l'aménagement visant la performance énergétique des bâtiments et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de réduire le possible impact visuel.
	Favoriser un air de qualité	Agir sur le renouvellement d'air et les sources d'émissions liées aux activités	Favoriser la prise en compte globale de la qualité de l'air intérieur au sein de la collectivité (notamment dans les écoles) <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet Aact'air</i>	Impact positif sur la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants .	Sans objet
3.3	Accélérer la rénovation énergétique du parc résidentiel existant	Organiser l'accompagnement des particuliers autour des dispositifs existants et à venir	Renforcer l'accompagnement des ménages et faciliter le parcours de rénovation <i>en lien avec la Maison de l'Habitat</i>	La rénovation énergétique des bâtiments existants pourrait en modifier l'aspect extérieur (isolation par l'extérieur, ...) et donc avoir un impact sur le paysage . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques ou au sein des sites inscrits et classés.	Il s'agira de concilier l'aménagement visant la performance énergétique des bâtiments et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de réduire le possible impact visuel. L'avis de l'ABF sera demandé pour tous travaux compris dans un périmètre protégé.
			Mettre en place une communication unifiée à l'échelle départementale sur l'accompagnement et les dispositifs d'aides aux ménages		
			Lancer un travail de référencement et constituer puis relayer une base d'informations sur les opérations de rénovation groupées réussies sur le territoire		
		Poursuivre l'amélioration du parc social	Poursuivre la rénovation thermique du parc bâti social Poursuivre l'optimisation des consommations liées aux usages dans le parc bâti social (<i>cf. actions de sensibilisation, individualisation frais de chauffage, autoconsommation</i>)	Sans objet	Sans objet
			Améliorer l'adaptation du parc bâti social aux enjeux du changement climatique	Impact positif sur l'adaptation du parc bâti face aux risques naturels, et préservation de la ressource en eau.	

AXE 4 : Une gestion vertueuse des flux du territoire (eau, énergie, déchets)

4.1	Encourager et soutenir le développement des énergies renouvelables et de récupération	Accompagner les projets de développement d'EnR&R électriques (hydroélectricité, éolien, photovoltaïque...) et d'EnR&R chaleur (biogaz, biomasse, solaire thermique, géothermie...) avec un accompagnement adapté aux porteurs de projet	Créer une cellule d'ingénierie afin d'informer et d'accompagner les projets de développement d'ENR&R	Sans objet	Sans objet
			Communiquer sur les outils existants afin de faire émerger des porteurs de projet (par zone, par typologie de projets, etc.)	Impact potentiellement fort sur le paysage , notamment dans les abords des sites classés ou des Monuments Historiques. Impact potentiellement fort sur l'organisation du territoire, puisque l'emplacement des PV pourrait entrer en conflit avec d'autres usages. La consommation d'espaces agricoles ou naturels est possible.	Prendre en compte les zonages de protection du patrimoine et la sensibilité paysagère des sites dans le choix d'implantation des ouvrages, afin d' éviter tout impact à proximité des sites sensibles. Soigner l'insertion des aménagements, en concertation avec l'ABF le cas échéant, afin d'en réduire l'impact visuel. Mener une analyse multicritère entre les différents sites, afin d' éviter ou réduire la possible consommation d'espaces agricoles / naturels, tout en veillant à éviter les nuisances sur la population.
			Encadrer et accompagner le développement de gros projets solaires photovoltaïques	Impact potentiel sur les écosystèmes, la biodiversité (pour les PV au sol : ombrage). Possible impact sur les volumes d' eaux pluviales ruisselées si l'installation de PV comporte une imperméabilisation des sols.	Favoriser les projets de PV sur toiture plutôt qu'au sol. par ailleurs le SCoT interdit les centrales de PV en zone agricole ou forestière. Dans le cadre des projets les plus étendus et donc potentiellement impactants, une étude d'impact permettra de définir des mesures d' éviterment, réduction et compensation adaptées.
			Accompagner le développement des projets d'autoconsommation	Sans objet	Sans objet
			Soutenir le verdissement de l'approvisionnement local en gaz distribué en réseau (<i>méthanisation et autres technologies</i>)	Possibles incidences liées au transport (entre gisement / site de production / site de consommation). Impact potentiel : sur le paysage (notamment dans les abords des sites classés ou des Monuments Historiques), sur l' organisation du territoire (l'emplacement des méthaniseurs pourrait entrer en conflit avec d'autres usages, voire engendrer de la consommation d'espaces agricoles ou naturels), en termes d'augmentation du risque technologique pour les riverains (les méthaniseurs relèvent de la réglementation des ICPE). Possible concurrence des "cultures énergétiques" avec les ressources agricoles alimentaires, et possible augmentation de la consommation de l' eau .	Prendre en compte les zonages de protection du patrimoine et la sensibilité paysagère des sites dans le choix d'implantation des ouvrages, afin d' éviter tout impact à proximité des sites sensibles. Soigner l'insertion des aménagements, en concertation avec l'ABF le cas échéant, afin de réduire leur possible impact visuel. Mener une analyse multicritère entre les différents sites, afin d' éviter ou réduire la possible consommation d'espaces agricoles et/ou naturels, tout en veillant à éviter les nuisances sur la population. Définir des mesures d' éviterment ou réduction des risques dans le cadre des procédures des ICPE. Des Plans de Préventions des Risques Technologiques (PPRT) pourront être définis le cas échéant. Privilégier les résidus agricoles par rapport aux "cultures énergétiques", ou des cultures qui n'entrent pas en concurrence avec les produits alimentaires (rotation. ...).
			Accompagner l'appropriation du schéma éolien territorial défini par le SCoT	Impact potentiellement fort : sur le paysage (notamment dans les abords des sites classés), sur la biodiversité (notamment l'avifaune, aux abords des sites Natura 2000), sur l'ambiance sonore .	L'étude du potentiel de développement de l'énergie éolienne menée dans le cadre du SCoT prend en compte les enjeux de protection des sites Natura 2000 et de la biodiversité (cf. note d'incidence Natura 2000), ainsi que les enjeux paysagers du territoire.
		Inciter à l'achat d'énergie verte	Sans objet	Sans objet	
4.2	Faire grandir les réseaux de chaleur existants et évaluer les nouvelles opportunités	Identifier et accompagner l'extension et la création de nouveaux réseaux de chaleur (bois, géothermie, chaleur fatale)	Mener des études de faisabilité, proposer un portage juridique participatif et faciliter le financement	En cas d'utilisation du bois comme combustible, émission dans l' air de COV et autres polluants (étape de combustion), et production de déchets résiduels (cendres, ...).	Possibilités d' amélioration en optimisant les réseaux, en améliorant les équipements auxiliaires de la chaudière, en maîtrisant la combustion et en traitant les gaz et les cendres résiduelles.
				Possible incidences liées au transport (entre gisement / site de production / site de consommation).	Il faudra s'assurer de l'adéquation entre le gisement / le site de production / le site de consommation (disponibilité, nature, distance, dispersion), afin de réduire les flux.
4.3	Valoriser les déchets et économiser l'eau	Rendre la collectivité exemplaire dans sa gestion des flux (énergie, déchets, eau)	Intégrer une démarche de réduction des déchets à la source par l'achat responsable et le renforcement du tri au sein de l'ensemble des équipements communautaires	Impact positif sur la réduction des déchets et le développement du tri sélectif / recyclage.	Sans objet
			Améliorer la gestion des flux des équipements communautaires (...)	Impact positif sur la préservation de la ressource en eau .	
		Réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de la quantité d'eau	Accompagner et planifier la préservation de la ressource pour garantir l'approvisionnement en eau dans un contexte de changement climatique Définir une stratégie de gestion des eaux (potable, pluviale, ...) sur les nouvelles opérations d'aménagement	Impact positif sur la préservation de la ressource en eau .	
4.4	Optimiser les réseaux existants pour un mix énergétique soutenable et intelligent	Mieux connaître l'état des réseaux existants pour accompagner plus finement les actions de transition énergétique	Mise en place de compteurs communicants en vue d'anticiper la coordination des réseaux d'énergie	Sans objet	Sans objet
			Club réseaux de chaleur pour échanger et retour d'expérience pour les communes ayant déjà un RC et les communes en réflexion et/ou des projets	Sans objet	Sans objet

AXE 5 : Une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tous

5.1	Consolidation et structuration des transports en commun	Optimiser l'offre en transport en commun	Améliorer la coordination des réseaux (intermodalité, construire une offre globale)	Sans objet	Sans objet
5.2	Développement des modes actifs et des mobilités dé-carbonées	Accompagner / accélérer le déploiement de motorisation propres	Structurer un réseau d'infrastructures de recharge électrique (IRVE) notamment par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande sur le territoire	Sans objet	Sans objet
			Impulser une dynamique « mobilité dé-carbonée » (bioGNV, hydrogène)	Impact positif lié à la réduction des nuisances des véhicules (baisse du bruit des moteurs et de l'émission de polluants ou particules fines).	Sans objet
	Réduire l'empreinte carbone des flottes de véhicules des collectivités	Impact positif lié à la réduction du trafic routier et des nuisances associées (pollution de l'air, bruit, risques d'accidents, ...). Impact potentiellement positif sur le paysage lié à l'aménagement de voies douces, itinéraires cyclables, promenades, ...	Sans objet		
	Accompagner et développe les modes actifs			Elaborer et mettre en œuvre un Plan Vélo intercommunal	
			Poursuivre les aides liées à l'éco-mobilité (soutien à l'achat de Vélo électrique, location longue durée : Vilvolt sur la CAE)		
			Encourager et accompagner les établissements scolaires en faveur de la marche et du vélo		
5.3	Mise en valeur et communication des services de mobilité	Promouvoir les mutations de la mobilité individuelle	Animation et valorisation de la plateforme Mobil'Clic Encourager les employeurs privés et publics à s'engager dans des Plans de Déplacements	Impact positif lié à la réduction du trafic routier et des nuisances associées (pollution de l'air, bruit, risques d'accidents, ...).	Sans objet